

Territoires

Ruanda - Urundi

Ruanda - Urundi

GEWESTEN

N° 3090/1950

Rappeler dans la réponse la date et le numéro.

In het antwoord vermelden : nummer en dagtekening.

Réponse au n°
Antwoord op n°

du 19
van

ANNEXE
Bijlage

OBJET :
Voorwerp :

Versament au G.C. 92I/Mwami
du Ruanda.-

Astrida, le 8 novembre 1950.-
den



19

Monsieur le Directeur,

Suite à votre lettre 02535 du 3/XI/50, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que la somme de QUATRE MILLE CENT CINQUANTE SIX FRANCS 25 CTS. (4.156,25 frs) doit être versée au G.C. 92I/Mwami Ruanda - comme provenant du rachat de l'Ikero, calculé s/les Impôts Capitation des exercices 1949 et 1950, perçus dans le courant du mois d'Octobre 1950.-

Je m'excuse, de n'en avoir pas fait mention au moment de l'établissement du Bulletin de versement.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Comptable Territorial,
J.M. de SPIRLET,

MONSIEUR LE DIRECTEUR
DE LA BANQUE DU CONGO BELGE

à

USUMBURA.